

26.06.2023 - 12:30 Uhr

Les forfaits ambulatoires sont prets  tre introduits

Berne (ots) -

Le 26 juin 2023, les partenaires tarifaires H+ Les Hopitaux de Suisse et santesuisse ont transmis le systeme de forfaits ambulatoires  l'Organisation tarifs medicaux ambulatoires (OTMA SA). Cette version 1.0 tient compte des commentaires formules lors de la consultation ouverte  l'ensemble des partenaires. La qualite de la structure tarifaire en sort encore amelioree. Les propositions d'amelioration figurant dans le rapport d'analyse de l'Office fedral de la sante publique (OFSP) ont galement te retenues.

Pour le secteur de la sante, l'achevement des forfaits ambulatoires est une tape importante. En combinaison avec la structure  la prestation TARDOC, un tarif medical cohrent et d'avenir peut dsormais tre tabli. Le systeme de forfaits a te dvelopp en dtail par solutions tarifaires suisses SA, l'organisation commune de H+ et santesuisse, poursuivant dans le secteur ambulatoire la "success story" de SwissDRG pour le stationnaire. Pour toutes les parties prenantes, l'valuation toujours identique des mmes prestations grce  la rmunration par forfaits constitue un avantage consquent. Elle rcompense la fourniture efficace de prestations. De surcrot, les forfaits liminent les incitations indsirables qu'entrane l'actuel tarif  l'acte. Il n'est plus question de saisir chaque prestation: l'ensemble du traitement, du matriel et des mdicaments est regroup dans un forfait et rmunr en consquence.

Vaste base de donnes des hopitaux

Les donnes de cots et de prestations de prs d'un million de cas ont servi au dveloppement des forfaits ambulatoires. Elles ont te mises  disposition par quelque 30 hopitaux. Jamais base de donnes n'avait te aussi complte pour un ouvrage tarifaire ambulatoire. Pour chaque forfait, les rfrences statistiques peuvent tre consultes en toute transparence dans l'explorateur de donnes de l'organisation tarifaire solutions tarifaires suisses SA.

Rmunration quitable et transparente

Les expriences acquises avec les forfaits par cas du secteur stationnaire ont te largement prises en compte dans le dveloppement du nouveau systeme de forfaits ambulatoires. Comme pour SwissDRG, les ameliorations peuvent tre intgres en continu. Cela se fait sur la base des donnes de cots et de prestations des fournisseurs de prestations, mais aussi via une procdure de demande, analogue  celle en vigueur dans le secteur stationnaire. Cette manire de procder garantit une adaptation rapide du systeme  l'volution medical et aux modifications des structures de cots. Elle assure donc une indemnisation quitable des prestations. La possibilit offerte aux utilisateurs de participer et la prise en considration des donnes relles de cots et de prestations dpassionne les discussions sur le dveloppement du tarif et rduit le risque de blocages.

Forfaits et tarif  la prestation combins

Les forfaits sont clairs, comprhensibles et simples  utiliser. Ils reposent sur des rgles obligatoires, des contenus dfinis, des critres vrifiables et limitent les tches administratives pour toutes les parties. Chaque contact-patient est factur soit via un forfait ambulatoire soit via le tarif  la prestation. Les forfaits permettent avant tout de reprsenter les traitements qui ncessitent beaucoup de ressources un jour dtermin alors que les consultations qui prcdent et suivent la prise en charge, par exemple, sont factures avec le tarif  la prestation.  l'avenir, les forfaits ambulatoires couvriront environ la moiti du volume du secteur ambulatoire des hopitaux et pourront constamment tre tendus. Les forfaits ambulatoires complteront au mieux le tarif  la prestation TARDOC et rempliront l'objectif convenu par les partenaires ainsi que le mandat explicite donn par le monde politique. Avec l'achevement des forfaits ambulatoires et le tarif  la prestation TARDOC, tous les lments sont dsormais runis pour la soumission en commun d'un systeme tarifaire de l'ambulatoire global et cohrent pour demain, conformment aux directives du Conseil fedral.

L'volution dynamique du secteur ambulatoire est rjouissante et voulue par les lus ("ambulatoire avant le stationnaire"). Les incitations sont ainsi conues pour que l'volution medical soit encourage tout en restant supportable financriment. En revanche, les tentatives de pilotage bureaucratique du secteur ambulatoire sont largement superflues.

tapes importantes du perfectionnement de la version 1.0

La socit solutions tarifaires suisses SA a encore considrablement perfectionn la version 0.3 des forfaits ambulatoires. Elle s'est fonde sur la consultation ouverte entre fvrier et avril 2023  l'ensemble des partenaires tarifaires. En substance, les modifications apportes pour la version 1.0 sont les suivantes:

- **Domaine d'application resserr:** La version 1.0 se concentre nettement plus sur les prestations fournies dans les infrastructures qui requirent beaucoup de ressources que sur les traitements en cabinet medical. Dans la version 1.0, les forfaits couvrent 43% du volume de prestations du secteur ambulatoire.
- **Catalogue prcis:** L'arbre de dcision a te contrl et amelior sur la base des commentaires. L'homognit medical a pu

être accrue grâce aux remarques des sociétés de discipline médicale.

- Financement de la pédiatrie revu: Des améliorations ont été apportées en collaboration avec les hôpitaux de l'enfance. Le degré de financement pour le collectif de patients "enfants et adolescents (moins de 18 ans)" atteint exactement 100%.
- Modalités d'application affûtées: Un avantage important du système de forfaits ambulatoires tient à la très faible marge d'interprétation laissée par les modalités d'application. La charge administrative pour répondre aux questions, aux contestations et pour les clarifications juridiques est ainsi réduite. Pour la version 1.0, les modalités d'application ont été encore affûtées, ce qui limite encore la marge d'interprétation et améliore l'efficacité.
- Explorateur de données publié: Dans leurs commentaires, les sociétés de discipline médicale avaient insisté sur la transparence des principaux éléments quantitatifs. Afin d'en tenir compte, solutions tarifaires suisses SA a développé au printemps 2023 un explorateur de données et l'a publié sur son site Web pour la version 0.3 déjà. Les utilisateurs et les personnes intéressées peuvent consulter en tout temps les chiffres clés de chacune des versions tarifaires.

Davantage d'informations sur : <https://solutions-tarifaires.ch/fr/>

Contact:

Matthias Müller, responsable du département Politique et Communication & porte-parole santésuisse, tél. 079 757 00 91
matthias.mueller@santesuisse.ch

Anne Bütikofer, directrice de H+, tél. 031 335 11 63
medien@hplus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100062172/100908774> abgerufen werden.